

COORDINATION DE PRESERVATION DES ESPACES VERTS ET PUBLICS ILE-DE-FRANCE



Alors que notre région est en profonde mutation avec l'arrivée des réseaux de transports et du Grand Paris, les associations de plusieurs villes se réunissent pour alerter sur la spéculation immobilière en cours et sur la nécessité de préserver les espaces verts, publics et leurs abords, du bétonnage intensif.

NON À LA PRIVATISATION DES ESPACES VERTS ET PUBLICS EN ILE - DE - FRANCE

En banlieue, les villes ont actuellement besoin d'un urbanisme de qualité au service des citoyens, non dicté par les seuls intérêts des promoteurs privés qui voient dans les espaces verts et publics, et dans leurs abords, des mètres carrés de foncier disponibles attractifs, dans un contexte de fragilité économique des collectivités. **Ces espaces de nature en pleine terre et de respiration en milieu dense sont des biens communs, indispensables socialement, économiquement et écologiquement !**

Favorisant l'attractivité de nos villes, ils permettent de lutter efficacement contre les îlots de chaleur et l'augmentation en cours des températures en milieu urbain. **Ils sont nécessaires en termes de santé publique et de qualité de vie et ne peuvent être sacrifiés dans une logique de rentabilité immédiate.**

Dans aucun cas, ces espaces, le patrimoine arboré et les espèces qu'ils abritent ne pourront être remplacés par des plantations en bas d'immeubles, des toitures ou structures végétalisées hors sols inaccessibles, qui n'ont ni le même rôle ni ne fournissent les mêmes apports aux villes.

Partout où ces espaces ouverts existent, ils doivent être intégrés, protégés et développés dans les plans d'urbanisme et dans le cadre du schéma directeur de la Région Île-de-France pour faire face aux changements climatiques et sociaux auxquels les villes sont déjà confrontées.

DE NOMBREUX SITES MENACÉS, LE GRAND PARIS DÉJÀ BRADÉ ?

A **Gentilly**, un ultime espace vert disponible de la ville, l'îlot vert Paix-Reims de 5147 m² devrait être bétonné au nom du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris ». A **Romainville**, la ville a vendu sa seule place du Marché et les très proches abords de la Corniche des Forts, poumon vert et futur parc pour les franciliens. A **Montreuil**, les précieux Murs à Pêches font toujours l'objet de convoitise malgré leur importance écologique et patrimoniale. A **Bagnolet**, les projets immobiliers se multiplient sans cohérence, à **Bondy** le lavoir est menacé. A **Noisy-le-Sec**, c'est le square François Truffaut et plusieurs secteurs qui sont visés, au **Pré-Saint-Gervais** des jardins partagés, à **la Courneuve**, les franges du parc. A **Paris**, c'est le Parc de Bercy qui risque d'être amputé au profit d'une infrastructure dédiée aux J.O. Sans parler des espaces d'agriculture en pleine terre qui sont convoités au nom de grands projets à **Gonesse** et **Saclay**. Etc., etc.



Partout l'opposition citoyenne se mobilise pour protester, revendiquer un meilleur équilibre dans la programmation urbaine, réclamer une concertation citoyenne effective, développer la nature en ville et ainsi promouvoir une meilleure qualité de vie pour tous, sur le long terme pour les habitants et les générations futures.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter la coordination des associations : ceve.idf@gmail.com

POUR UN TERRITOIRE AMBITIEUX ARCHITECTURALEMENT, SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT !

Les élus et les habitants doivent reprendre la main sur les projets d'aménagement afin de favoriser la qualité et la diversité architecturale, sociale, naturelle et urbaine de nos villes de banlieue en pleine évolution. Il en va de la viabilité et de l'attractivité de la métropole. Il faut dès aujourd'hui protéger et valoriser le patrimoine du Grand Paris pour éviter de répéter les erreurs passées et créer des villes accueillantes et résilientes maintenant !

Les élus doivent garantir à tous les citoyens des espaces de rencontre et de respiration pour que nos villes déjà très denses et carencées en espaces verts, ne deviennent pas des villes dortoirs. Ils doivent concevoir des villes avec de vrais centres, places et espaces verts, des villes où il est agréable d'habiter, de vivre, de se déplacer et de travailler, ceci aussi pour réduire les déplacements pendulaires et la pollution qu'ils génèrent.

Les élus doivent avoir recours à des expertises croisées et indépendantes (urbanistes, paysagistes, architectes, écologues, etc.) pour penser avec les habitants les villes dans leur globalité, imaginer les espaces de transition et articuler intelligemment les espaces bâtis et non bâtis, les espaces publics, collectifs ou privés.

DES REVENDICATIONS CONCRETES POUR FAVORISER L'ÉQUITÉ TERRITORIALE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE DANS TOUTES LES VILLES !

Les associations réclament un plan ambitieux pour :

- **la préservation et le développement des espaces verts, naturels et publics, et leurs abords**, en Ile-de-France
- **la reconnaissance et la valorisation de leur utilité sociale, pédagogique et de leurs apports écologiques**
- **la simplification des textes de référence et cadres législatifs les concernant** afin de pouvoir les protéger
- **la représentativité effective des citoyens dans les projets d'aménagement urbain**
- **définir un taux national unifié pour le ratio construction/plantations en pleine terre**
- **établir un taux national minimal d'espaces verts par ville et par habitant non compensable** sur d'autres sites distants
- **renforcer les trames vertes et bleues** et des continuités écologiques en lien avec ces espaces
- **favoriser la perméabilité des sols et le rétablir le cycle complet de l'eau en ville**
- **la connaissance, la préservation et le développement du patrimoine arboré et de la biodiversité francilienne**
- **l'intégration systématique de ces espaces dans les plans d'adaptation des villes aux défis écologiques**
- **lutter contre l'artificialisation des sols en comptabilisant chaque année le nombre d'hectares de pleine terre autorisés à disparaître et évaluer les émissions de CO2 générées par le bétonnage en Ile-de-France**

LE COLLECTIF D'ASSOCIATIONS

Association des murs à pêches (Montreuil), Bagnole en Vert (Bagnole), Bondy Ecologie (Bondy), Association Mieux Vivre Sur le Plateau et Association Gentil'Ilot Vert (Gentilly), Collectif Cœur de Plateau (Gentilly), Collectif de défense du Haut Goulet contre le béton (Noisy-Le-Sec), Pantin Patrimoine (Pantin), Patrimoine et Environnement à Romainville/Romainville Sud/ (Romainville), Collectif pour la défense du Parc de la Courneuve – George Valbon (La Courneuve), Collectif de défense du square François Truffaut (Noisy-Le-Sec)